Intitulé : Expert en Management de Projets de Numérisation des Systèmes et Processus Industriels

La certification Expert en Management de Projets de Numérisation des Systèmes et Processus Industriels est composée de 4 blocs de compétences, dont la validation cumulative est exigée pour obtenir le titre dans son intégralité :

- Bloc 1 : Elaborer une stratégie d'optimisation des performances industrielles de l'organisation par la numérisation des processus industriels : compétences C.1 à C.7,
- Bloc 2 : Manager des projets de numérisation des systèmes et processus industriels en intégrant la dimension RSE : Compétences C.8 à C.15,
- Bloc 3 : Déployer l'excellence opérationnelle et l'amélioration continue en utilisant les technologies numériques adaptées : compétences C.16 à C.20,
- Bloc 4 : Diriger et coordonner une équipe pluridisciplinaire, interne ou externe à l'entité industrielle **dans un contexte de numérisation** : compétences C.21 à C.25.

Candidat en situation de handicap :
Les candidats en situation de handicap bénéficient de mesures d'aménagement des modalités d'évaluation sur saisine du référent handicap.
Le référent handicap d'EMECI, habilité à former et à évaluer, est l'interlocuteur privilégié des candidats en situation de handicap. Il apporte aux candidats concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation et coordonne ses actions avec l'ensemble des acteurs en charge de l'accompagnement du candidat, dans le respect des modalités de certification.
Les mesures identifiées pour l'adaptation des modalités d'évaluation sont les suivantes :

- Adaptation du format de la modalité d'évaluation
- Assistance d'une tierce personne
- Exemption de certains critères d'évaluation par le jury de certification sur avis motivés du référent handicap. Les mesures d'exemption portent sur les critères qui, au regard de la nature du handicap du candidat, ne pourront pas s'appliquer dans l'exercice du métier visé, sans toutefois remettre en question la capacité globale du candidat à occuper un poste d'Expert en Management de Projets de Numérisation des Systèmes et Processus Industriels

Intitulé : Expert en Management de Projets de Numérisation des Systèmes et Processus Industriels

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Bloc 1 : Elaborer une stratégie d'optimisation des performances industrielles de l'organisation par la numérisation des processus industriels.			
A1. Veille technique normative et réglementaire des outils numériques et de l'industrie 4.0 : - Mise en place d'une veille continue - Prise en compte de la cybersécurité	B1.A1.C1 Rassembler des informations pertinentes selon les besoins de recherche établis, en utilisant des méthodes et canaux de veilles diversifiés et actualisables, afin de soutenir l'innovation et la transformation de l'entité concernée de manière sécurisée et pérenne.	**Mise en situation professionnelle (C1 à C2)** Dans le cadre d'un projet tutoré de 3 à 4 jours, le candidat réalise en groupe une veille technique normative et réglementaire d'une entreprise réelle. La constitution des groupes est imposée. Ce projet donne lieu à la production d'un rapport écrit collectif de 20 à 30 pages et à une présentation orale individuelle de 10 min devant un jury suivi de 5 min d'échange avec ce jury.	Rapport écrit : Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - Les sources d'information évaluées sont exhaustives, fiables, précises et documentées (citation des organismes officiels), - Les aspects réglementaires Normatifs Environnementaux Technologiques sont abordés et correspondent au contexte de l'entreprise étudiée dont le périmètre est défini, - Les canaux de veille sont présentés, - Les moyens d'actualisation et de stockage sécurisé de la veille sont présentés avec les fréquences de mise à jour en mettant en avant leur utilité pour l'entreprise. - Une organisation de la veille en mode projet est proposée

	B1.A1.C2 Identifier les éléments de changement d'ordre économique, environnemental, réglementaire, normatif, technologique (notamment en lien avec le numérique) et organisationnel, ainsi que les solutions technologiques innovantes, notamment digitales, en faisant appel aux experts internes (IT, R&D, HSE…) et externes (Cabinets de veille et de conseil, Salons professionnels, Brevets) afin d'anticiper leurs utilisations potentielles et leurs risques.	Le jury intègre des représentants de l'entreprise "cliente" non connue des candidats avant le projet. L'évaluation de chaque candidat est individuelle, sur la base de : - Sa contribution spécifique au projet (identifiée dans le rapport et présentée oralement), - Sa capacité à expliquer, argumenter et justifier les choix et apports personnels lors de la présentation individuelle et lors du questionnement par le jury sur la maitrise des compétences visées sur les critères de l'écrit.	- L'état actuel et futur de « l'art » utilisable dans l'entreprise concernée - L'origine des informations (témoignages, enquêtes...) - Les références de brevets - Les risques associés avec une analyse des impacts formalisée.
A2. Évaluation stratégique du contexte technologique, numérique et économique de l'entreprise : - Identification des leviers stratégiques d'optimisation - Identification des opportunités de transformation numérique	B1.A2.C3 Étudier le positionnement de l'entreprise dans son environnement économique en utilisant des outils d'analyse stratégique (matrices…) pour qualifier la taille et la structuration du marché, évaluer son degré de maturité organisationnelle et numérique, ses avantages concurrentiels, ainsi que l'attractivité de ses activités et produits.	**Mise en situation professionnelle (C3 à C7)** Le candidat est évalué en produisant un rapport réalisé individuellement, proposant une stratégie d'organisation industrielle basée sur un diagnostic stratégique mené par le candidat en entreprise. Cette évaluation est constituée d'un volet écrit et d'un volet oral :	<u>Rapport écrit :</u> Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - Le périmètre d'étude, le contexte et les enjeux sont définis et justifiés, - Les outils, méthodes de veille (matrices ..), ainsi que les sources sont cités et utilisés de manière appropriée, - Le positionnement de l'entreprise sur son marché est correct, - Les ressources, capacités internes et sa maturité sont évalués. - Une cartographie de la chaine de valeur est proposée

	B1.A2.C4 Identifier les enjeux économiques et managériaux découlant de la politique industrielle et commerciale, en intégrant les données relatives à l'environnement concurrentiel et à la position de l'entreprise sur le marché et face aux évolutions technologiques, afin de produire des recommandations sur l'évolution des processus de fabrication et/ou sur l'organisation fonctionnelle du site de production au regard de la numérisation.	- Un rapport écrit de 40 à 50 pages Eléments additionnels - La rédaction est de qualité professionnelle (orthographe, syntaxe…) - Une soutenance orale devant jury de 30 mn, suivie de 15 mn de questions / réponses avec le jury <u>Soutenance Orale :</u> Le Candidat réalise devant jury une soutenance orale qui évaluera les mêmes compétences en rajoutant la prestation orale – la qualité professionnelle du support et de la présentation, le respect du temps imparti- et la capacité à répondre et à argumenter face au Jury.	L'analyse stratégique réalisée comprend : - Les processus industriels concernés ainsi que les enjeux économiques et managériaux sont explicités de manière synthétique et compréhensible pour des non-initiés, - Une problématique est clairement formalisée, - Des recommandations d'évolution sont identifiées.
	B1.A2.C5 Formuler ces recommandations sur une analyse approfondie des capacités humaines, technologiques et numériques, en intégrant la définition des méthodes et des moyens de production, ainsi qu'en proposant un calendrier et des objectifs à atteindre, afin de formaliser la stratégie de production.		- Les recommandations sont formalisées, précises et factuelles, dimensionnées (techniquement et humainement) et conformes aux engagements RSE de l'entité, - Les innovations basées sur les nouvelles technologies à déployer au niveau de la production sont explicitées de manière « accessible » (Vulgarisation), - Les recommandations sont planifiées (Macro-planning), - Les objectifs sont définis et mesurables (SMART).
A3. Conception d'une stratégie d'amélioration Industrielle globale à travers la numérisation : - Identification de solutions numériques adaptées - Intégration d'objectifs de performance (contrôle de gestion industriel, ROI) et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).	B1.A3.C6 Déterminer la stratégie d'optimisation technologique, numérique, économique et logistique, en s'appuyant sur l'évaluation réalisée de la chaîne de valeur, en intégrant et en définissant les impératifs de qualité, coûts et délais ainsi que les enjeux sociétaux de l'entité, afin d'améliorer la performance industrielle et numérique.		- La chaine de valeur est cartographiée. - Le plan d'optimisation technologique, numérique, économique et logistique est présenté avec des indicateurs de qualité, de coûts et de délais, - Le plan est justifié économiquement par un chiffrage couts/gains (ROI), - Les enjeux sociétaux sont pris en compte.
	B1.A3.C7 Définir les priorités et les indicateurs stratégiques automatisables de suivi et d'évaluation des performances des processus de production qui répondent aux enjeux stratégiques de l'entité, et permettent de communiquer de manière synthétique, précise et factuelle à la Direction Générale.		- Les éléments de mesure synthétiques sont définis et présentés ainsi que leur mode de communication à la Direction Générale, (tableau de bord numérique, Reporting automatisé…), - Les KPIs sont priorisés et justifiés vis-à-vis des objectifs stratégiques définis précédemment - Des routines et un planning de reporting est proposé.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Bloc 2 : Manager des projets de numérisation des systèmes et processus industriels en intégrant la dimension RSE.			
A4. Analyse fonctionnelle et technique des besoins en outils digitaux pour l'industrie 4.0 : - Réalisation de l'étude des besoins fonctionnels et techniques - Définition des solutions numériques	B2.A4.C8 Réaliser l'analyse des besoins pour la numérisation des systèmes de production de l'entité alignée sur les objectifs stratégiques définis, afin de lancer le projet de transformation numérique des systèmes et des processus de production (tels que la robotique avancée, la cobotique, les systèmes PLM ERP et MES WMS TMS WCS…) répondant aux critères de l'industrie 4.0 et au plan stratégique défini.	**Etude de cas (C8 à C9)** Le candidat est évalué sur la base d'une étude de cas écrite individuelle, basée sur une entreprise réelle ou fictive, pour laquelle le contexte, le diagnostic et les objectifs stratégiques seront donnés. Production écrite de 4 heures, examen en salle en présentiel. Eléments additionnels : - La rédaction est de qualité professionnelle (orthographe, syntaxe…)	<u>Production écrite :</u> La production écrite est évaluée sur les critères suivants. Le diagnostic stratégique (forces faiblesse opportunités menaces) est exploité afin de préciser : - Les objectifs y sont intégrés de manière mesurable, - Les priorités sont précisément formulées, - L'ensemble des fonctions sont identifiées (principales, services) et reliées à l'environnement (Diagrammes…), - Les critères et contraintes (techniques, réglementaires, cybersécurité) sont formalisés, - Une analyse structurée identifiant les écarts entre l'existant de l'entité et les objectifs du plan stratégique est réalisée, constituant ainsi la préparation du projet.
	B2.A4.C9 Rédiger les spécifications fonctionnelles et techniques de ces outils en tenant compte des particularités des processus et des contraintes de production de l'entité, afin de concevoir des cahiers des charges adaptés aux spécificités du marché concerné (volumes-biens ou services), et aux réalités opérationnelles.		La seconde partie de la production écrite formalise techniquement : - Les solutions techniques numériques sont présentées, - Les besoins, fonctions et solutions techniques sont liés, hiérarchisés, justifiés et adaptés au contexte, - Un cahier des charges est rédigé (sous forme de schéma ou workflow de processus numérisé), - Les objectifs stratégiques non traités sont relevés et justifiés (analyse des écarts par rapport aux objectifs stratégiques).

A5. Pilotage de projets complexes de numérisation : - Structuration et organisation des différentes phases du projet - Suivi opérationnel : contrôle des délais, des coûts et des risques, qualité des livrables - Bilan et retour d'expérience du projet	B2.A5.C10 Organiser le projet en mobilisant les ressources et compétences nécessaires, en analysant les parties prenantes, en définissant les rôles (RACI...), tout en intégrant les besoins spécifiques, notamment liés aux situations de handicap, afin de garantir le déploiement efficace du projet de numérisation.	**Dossier professionnel (C10 à 13)** Le candidat est évalué en produisant un rapport présentant le management d'un projet de numérisation des systèmes et processus industriels mené en entreprise. Cette évaluation est constituée d'un volet écrit et d'un volet oral : - Un rapport écrit de 50 à 60 pages de qualité professionnelle (orthographe, Syntaxe…) - Une soutenance orale devant jury de 30 mn, suivie de 20 mn de questions / réponses avec le jury La soutenance orale évaluera les mêmes compétences en ajoutant la qualité de la prestation orale (la qualité professionnelle du support et de la présentation, le respect du temps imparti-	<u>Rapport écrit :</u> Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - La problématique à laquelle le projet permet de répondre est clairement formulée, - Les différentes parties prenantes sont identifiées et engagées (Matrice de pouvoir, interrelationnelle…) en intégrant les besoins spécifiques (notamment les situations de handicap), - L'équipe est constituée (RACI…), - L'approche budgétaire est présentée (Coûts, Gains, ROI...), - Les dispositions garantissant l'intégration et l'autonomie des collaborateurs impliqués en situation de handicap sont prises en compte.
	B2.A5.C11 Planifier les étapes du projet de numérisation des systèmes et processus de production et de Supply Chain, en définissant des objectifs, une méthodologie de gestion de projet, de planification, de gestion des risques et des indicateurs de suivi pertinents, automatisés et alimentés par les solutions numériques de l'industrie 4.0, afin d'assurer le pilotage et le contrôle en continu du déploiement du projet en présentiel ou en distanciel.		- Les objectifs sont clairement définis et mesurables (SMART…) et découlent du plan d'action stratégique, - Les outils de gestion de projet pertinents par rapport au contexte sont employés (PDCA, DMAIC, méthodes agiles…), - Les méthodes choisies pour répondre aux spécificités du projet sont justifiées, - La planification pour garantir le bon déroulement du projet est faite sur un outil adapté (Gantt, PERT...), - Les risques sont identifiés et des contre-mesures sont formalisées et anticipées, - Les indicateurs de suivi de projet sont définis et cohérents, numérisés ou numérisables.
	B2.A5.C12 Assurer le suivi du projet en présentiel ou en distanciel sur les outils numériques adaptés, en prenant des décisions partagées concernant les ajustements nécessaires, en fonction des conditions de mise en œuvre et des imprévus, afin de garantir le respect de la qualité, des coûts et des délais.		- Les différentes étapes du projet et des réalisations sont clairement présentées, - Les difficultés rencontrées (techniques, managériales, organisationnelles ...) et les contre-mesures mises en œuvre pour les surmonter sont expliquées, - Les solutions technologiques et digitales mises en œuvre sont adaptées au contexte de l'entreprise, - Les indicateurs du projet sont utilisés et mis à jour et présentés.

	B2.A5.C13 Réaliser le bilan du projet, en analysant les écarts entre les résultats obtenus et les objectifs fixés afin d'en tirer un retour d'expérience et de formaliser une capitalisation numérique (bases de données réutilisables et interprétables par des I.A. par exemple).	et la capacité à répondre et à argumenter face au jury).	- Un bilan chiffré est réalisé : comparaison entre les objectifs initiaux et les résultats obtenus, en termes de qualité, de coûts et de délais. Le ROI réel est présenté, - Les écarts sont analysés (techniques,budgétaires...) pour proposer des pistes d'amélioration, - Un retour d'expérience est formalisé pour optimiser les futurs projets, - Des solutions de capitalisation numérique sont proposées. Elles intègrent la sécurité et la pérennité des données et du savoir-faire. - Un retour d'expérience personnel est présenté.
A6. Pilotage de projets intégrant les dimensions de la transition écologique et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). - Identification des enjeux sociétaux et environnementaux - Intégration des enjeux humains au cœur du projet	B2.A6.C14 Analyser dans le cadre du projet les enjeux liés à la transition écologique et à la RSE (réduction de l'empreinte carbone, bilan énergétique, respect des droits humains, inclusion sociale, gestion éthique des ressources ..), en proposant un scenario de démarche Low Tech, afin de les intégrer dans la problématique du projet.	**Dossier professionnel (C14 à C15)** Le candidat est évalué sur la base d'un rapport écrit individuel, d'une longueur comprise entre 25 et 30 pages, portant sur l'analyse de son projet en entreprise. Ce rapport doit démontrer sa capacité à : - Identifier et analyser les enjeux RSE - Proposer des solutions équilibrées, conciliant performance	Rapport écrit : Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - La situation initiale est analysée et permet d'identifier et lier les enjeux de la transition écologique et RSE à la problématique du projet en abordant les bilans énergétiques, le bilan carbone, le respect des droits humains, la gestion éthique des ressources… , - Une grille ou matrice d'impact est proposée, - Les critères RSE sont intégrés dans la recherche des solutions, et les solutions sont également évaluées en termes de sobriété, de durabilité et de performance attendue, - Une réflexion sur l'éthique de la numérisation est présentée, - Les solutions proposées permettent de réduire les impacts et sont hiérarchisées.

	B2.A5.C15 Piloter les équipes et les parties prenantes en favorisant l'adoption de démarches collaboratives et responsables, et en sensibilisant aux enjeux environnementaux et sociétaux afin de déployer les projets de transition en gardant l'Homme au cœur des enjeux.	opérationnelle et durabilité, - Décrire et justifier la gestion du projet en tenant compte : des impacts humains et sociaux, de la mobilisation des équipes et des parties prenantes, de la mise en œuvre de pratiques collaboratives.	- Les parties prenantes sont identifiées et leurs rôles définis, - Une ou des méthodes de travail collaboratif sont décrites ainsi que la manière de piloter les différents acteurs (choix, médiation, arbitrage), - Des actions et les outils mis en place pour mobiliser les équipes sur l'écologie et la RSE sont présentés, - Une analyse sur l'impact du projet sur les collaborateurs, l'entreprise, les conditions de travail est présentée avec une proposition de plan d'action préventif et ou correctif.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Bloc 3 : Déployer l'excellence opérationnelle et l'amélioration continue en utilisant les technologies numériques adaptées.			
A7. Évaluation macro et micro des processus industriels et de leur efficacité : - Cartographie des processus (SIPOC...) - Mesure et analyse de la performance des processus industriels (Audit, VSM, DMAIC...) déployés avec les technologies numériques adaptées. - Identification des leviers d'amélioration.	B3.A7.C16 Définir les indicateurs de performance pertinents, en les alignant sur les objectifs fixés, afin de permettre une analyse efficace des processus concernés.	**Etude de cas (C16)** Le candidat est évalué sur sa maitrise de la définition des indicateurs de performance sur la base d'une étude de cas individuelle en production écrite d'une durée de trois heures, examen en salle en présentiel.	Production écrite : La production écrite est évaluée sur les critères suivants : - Les objectifs donnés répondent à une approche SMART, - Les Indicateurs de performance proposés (KPI) correspondent aux objectifs stratégiques et sont justifiés, - Les caractéristiques des KPI sont donnés : formule de calcul, unités, source de données, fréquence de mesure, - Un schéma de reporting est proposé.

	B3.A7.C17 Mesurer la performance de l'unité industrielle en délimitant les périmètres concernés, en déployant des technologies avancées de l'usine du futur ou 4.0 (IoT, géolocalisation, blockchain, capteurs, vision...), en utilisant diverses méthodes objectives (audit, VSM...), et en formalisant les flux ou processus susceptibles d'être optimisés, afin de fournir des données propres, sécurisées et exploitables.	**Etude de cas Tutorée (C17)** Le candidat est évalué dans le cadre d'une Etude de cas tutorée d'un processus d'entreprise réelle ou fictive (Audit – VSM…) réalisée sur 2 jours en groupe. La constitution des groupes est imposée. Ce projet donne lieu à la production d'un rapport écrit collectif de 15 à 20 pages et à une présentation orale individuelle de 10 min devant un jury suivi de 5 min d'échange avec ce jury. L'évaluation de chaque candidat est individuelle, sur la base de : - Sa contribution spécifique au projet (identifiée dans le rapport et présentée oralement), - Sa capacité à expliquer, argumenter et justifier les choix et apports personnels lors de la présentation individuelle et lors du questionnement par le jury sur la maitrise des compétences visées sur les critères de l'écrit	Rapport écrit : Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - Le processus présenté est analysé est modélisé, - L'audit est conduit avec une méthodologie appropriée, - Les points de gaspillages (Muda, Mura, Muri) sont identifiés - Les données et indicateurs clés nécessaires à l'analyse du processus sont définis, - Les outils numériques de captation des données adaptés au contexte (processus, entreprise, coûts …) sont déterminés, - Le plan d'action est conforme aux attendus du scenario ainsi que les priorisations proposées.

	B3.A7.C18 Analyser et traiter dans le cadre du projet les données recueillies en s'appuyant sur les outils de l'amélioration continue (Lean 6 Sigma...) et les nouvelles solutions numériques (I.A., simulation, jumeaux numérique, réalité virtuelle et augmentée…) afin de définir les sujets et priorités d'amélioration.	**Etude de cas (C18)** Le candidat est évalué sur sa capacité à analyser et traiter des données sur la base d'une étude de cas individuelle en production écrite d'une durée de trois heures, examen en salle en présentiel.	La production écrite est évaluée sur les critères suivants : - Les données fournies sont bien catégorisées, cartographiées, - Les outils d'analyses sélectionnés sont adaptés aux différentes données (Pareto, Ishikawa, 5M…), - L'usage d'outils numériques d'analyse ou de simulation est préconisé avec sa justification, - Les anomalies, écarts, goulots d'étranglement, opportunités… sont identifiés et une priorité de traitement est proposée suivant des critères définis.
A8. Pilotage d'une démarche d'excellence opérationnelle : - Animation et déploiement des méthodes d'amélioration continue (Lean, 5S, Kaizen…). - Implémentation de solutions numériques d'amélioration continue.	B3.A8.C19 Mener une démarche d'amélioration continue, d'innovation et de résolution de problèmes en utilisant des méthodologies (Lean management, Lean 6 sigma, Kaizen, 5M…), en intégrant les technologies numériques, en respectant les contraintes temporelles, humaines et économiques établies afin d'améliorer la performance de l'entreprise.	**Mise en situation professionnelle (C19 à C20)** Le candidat est évalué dans le cadre d'un projet tutoré de 4 jours en entreprise réalisé en groupe, portant sur une problématique réelle. La constitution des groupes est imposée. Le jury intègre des représentants de l'entreprise "cliente" non connue des candidats avant le projet. Ce projet donne lieu à la production d'un rapport écrit collectif de 20 à 30 pages et à une présentation orale collective de 20 min devant un jury	Rapport écrit : Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - L'analyse de la situation initiale est réalisée et permet de formaliser une problématique pertinente et de proposer un plan d'action pour les améliorations, - Les méthodes et outils choisis et présentés sont adaptés à la problématique et au contexte de l'entreprise.

	B3.A8.C20 Déployer les outils de l'amélioration continue et en contrôler les résultats sur les processus industriels, en utilisant les technologies numériques adaptées pour renforcer les cycles de production de valeur et la satisfaction clients internes et externes.	suivie de 10 min d'entretien individuel avec le jury. L'évaluation de chaque candidat est individuelle, sur la base de : - Sa contribution spécifique au projet (identifiée dans le rapport et présentée oralement), - Sa capacité à expliquer, argumenter et justifier ses choix et apports personnels lors de l'entretien avec le jury, - Le professionnalisme dans la démarche de consultant junior sont validés individuellement par l'entreprise étudié, - Lors de l'entretien individuel de 10 mn la maîtrise des compétences visées est évaluée à travers un questionnement individualisé sur les mêmes critères que l'écrit par le jury.	- L'approche pour déployer les méthodes sont adaptés au contexte de l'entreprise, - Les outils numériques de pilotage, de management visuel, de suivi et de reporting adaptés au contexte (processus, entreprise, coûts…) sont déterminés et justifiés, - Les résultats obtenus (ou envisagés) présentés sont validés par l'entreprise étudiée, - Les solutions proposées sont exploitables par l'entreprise dans un timing présenté, cohérent et réaliste.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Bloc 4 : Diriger et coordonner une équipe pluridisciplinaire, interne ou externe à l'entité industrielle dans un contexte de numérisation			
A9. Management d'équipe pluridisciplinaire, interne ou externe - Identification et organisation des compétences autour des besoins générés par l'évolution technologique. - Utilisation des nouveaux médias d'animation des équipes.	B4.A9.C21 Diriger des équipes multisectorielles et multiculturelles, en identifiant les besoins en ressources humaines à court, moyen et long terme, et en tenant compte des enjeux, technologiques économiques, organisationnels et légaux, en assurant une adéquation entre les compétences disponibles et les nouveaux besoins opérationnels amenés par la numérisation et la cohabitation entre l'Homme et les systèmes numériques "intelligents" et autonomes (I.A., Robots , Cobots …), afin de constituer des équipes performantes et opérationnelles dans le cadre de la transition de l'industrie 4.0 à 5.0.	**Dossier professionnel (C21)** « Diagnostic managérial et Bilan de compétences » de l'entreprise du candidat sous la forme d'un rapport écrit de 20 pages minimum.	Rapport écrit : Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - Comporte une analyse critique de la situation managériale de l'entreprise vis-à-vis de la transformation numérique, - Comporte un bilan des compétences de l'entreprise/entité concerné par le diagnostic et une projection des besoins futurs (tant quantitatifs que qualitatifs), - Présente une projection à court, moyen et long terme de ces besoins (GPEC...), - Les aspects technologiques et humains sont pris en compte, - Une étude d'impact 5.0 est présentée.

	B4.A9.C22 Animer une réunion professionnelle en présentiel ou en distanciel, en français comme en anglais, en adaptant le style et le ton de la communication en fonction du public cible, du contexte, du média utilisé et en utilisant des techniques d'écoute active, afin de mobiliser les équipes autour du projet.	**Etude de cas Jeu de rôle (C22)** Le candidat est mis en situation lors d'une réunion collective en présentiel ou distanciel. Le candidat doit créer un support de présentation en anglais sur un sujet de management d'équipe imposé, il la présente et gère une séquence de questions/réponses (temps total 10 min).	L'animation est évaluée par le jury selon les critères suivant : - Le support de présentation traite tous les points demandés, - L'anglais est équivalent à un niveau B1 spécialisé industrie, - Le candidat anime la réunion et répond clairement aux questions, - Les messages sont transmis dans le temps imparti, - L'outil numérique de présentation est maîtrisé (Powerpoint, CANVAS, solution de réunion à distance…).

A10. Accompagnement RH au changement et aux évolutions technologiques - Proposition de plans de formation - Prise en compte des contraintes réglementaires et sociales amenées par les évolutions technologiques	B4.A10.C23 Elaborer un Plan d'Introduction au Changement, en déployant une stratégie d'accompagnement du changement adaptée (plan de communication interne, constitution de groupes de travail et d'équipes projet, matrices interrelationnelles, identification des sponsors et des freins…), incluant un soutien continu aux équipes à travers des sessions de formation, des ateliers, et des groupes de discussion pour faciliter l'adaptation aux changements impliqués par l'arrivée de nouvelles technologies.	**Dossier professionnel (C23 à C25)** Sur la base de son expérience en entreprise, le candidat produit un rapport « Plan d'accompagnement RH aux évolutions technologiques » écrit de 20 pages minimum et présentera en 20 mn, suivi de 10 mn de questions /réponses un plan d'accompagnement RH aux évolutions technologiques. Soutenance orale : La soutenance orale évaluera les mêmes critères que l'écrit en ajoutant la qualité de la prestation orale, la qualité professionnelle du support et de la présentation, le respect du temps imparti et sa capacité à répondre et à argumenter face au Jury	Rapport écrit : Le rapport écrit est évalué sur les critères suivants : - L'analyse complète de l'organisation est réalisée en précisant les outils utilisés, - L'identification des acteurs clés est réalisée avec leur qualification (freins , sponsors, ...) et la stratégie de traitement à employer pour chacun d'entre eux, - Une étude d'impact des changements humains, techniques et organisationnels est conduite, - Le plan d'introduction au Changement est proposé, planifié dans le temps, avec des jalons clairement identifiés (Qui fait Quoi, Quand, Comment) ainsi que le plan de communication associé.

	B4.A10.C24 Développer les compétences des équipes, en mettant en place des actions de formation sur les volets techniques et organisationnels, afin de répondre à l'évolution des nouvelles pratiques et des nouveaux outils numériques (IA vs Humain ...).		- Un diagnostic de l'état des compétences est réalisé et mis en correspondance avec les besoins identifiés qui prennent en compte l'utilisation des nouvelles technologies, - Le plan de développement des compétences est présenté avec des formations justifiées et chiffrées destinées à l'adoption et l'acceptation des nouvelles technologies, - Des indicateurs de suivi et d'évaluation des formations sont proposés.
	B4.A10.C25 Appliquer les réglementations au niveau social, de sécurité, et de protection des données personnelles (RGPD...), en impliquant les diverses parties prenantes (représentants du personnel, ressources humaines, experts en santé et sécurité, IT…), pour garantir une transformation numérique réussie.		- L'analyse de l'environnement légal et réglementaire (RH, social, RGPD…) est réalisée et les sources sont clairement identifiées. - Les conformités et écarts entre la réalité actuelle de l'entreprise et les attendus réglementaires et légaux sont quantifiés et hiérarchisés (analyse de risques…), - Des pistes de mise en conformité sont proposées avec budget et planning prévisionnels.